

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 26 septembre 2019

DÉLIBÉRATION N° **CD-2019/09/26-5/01****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20190926-lmc100000019410-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 02/10/2019

Réception Préfet : 02/10/2019

Publication RAAD : 02/10/2019

Commission n° 5 – Éducation, Vie associative, Jeunesse et Sports
Rapporteur : VEAU Véronique

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : BISSONNIER Cathy

OBJET : Approbation du programme relatif à l'extension/restructuration de la demi-pension et restructuration du collège "Robert Buron" à Nandy.

L'évolution du nombre de rationnaires au sein du collège "Robert Buron" à Nandy fait apparaître le besoin d'augmenter la capacité de la demi-pension du collège pour l'adapter à une typologie de demi-pension de type IV (450 à 649 rationnaires). Pour cela, il est nécessaire de restructurer les locaux de la demi-pension existante et de réaliser une extension de celle-ci.

Par ailleurs diverses problématiques ont été communiquées par le personnel du collège, amenant à réaliser également des travaux à l'intérieur de l'externat, notamment la restructuration de l'actuelle zone administrative, l'aménagement d'une nouvelle salle de sciences et l'agrandissement de la salle des professeurs.

Il convient, au préalable du lancement de la consultation pour la désignation du maître d'œuvre, d'approuver le programme technique de l'opération qui contient deux tranches. Une tranche ferme qui prévoit le projet sans mise en œuvre d'une isolation par l'extérieur (pour la partie restructurée), et une tranche optionnelle qui prévoit la mise en œuvre d'une isolation par l'extérieur.

L'enveloppe financière prévisionnelle totale de l'opération est de 13 489 900 € TTC, dont 8 600 000 € TTC pour les travaux de la tranche ferme, et 660 000 € TTC pour les travaux de la tranche optionnelle (valeurs juillet 2019) .

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le livre IV du Code de la Commande Publique,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le programme technique joint en annexe à la présente délibération concernant le projet de réhabilitation et extension de la demi-pension du collège Robert Buron à Nandy.

Article 2 : d'arrêter l'enveloppe financière prévisionnelle totale de l'opération à 13 489 900 € TTC, dont 8 600 000 € TTC pour les travaux de la tranche ferme, et 660 000 € TTC pour les travaux de la tranche optionnelle (valeurs juillet 2019).

Article 3 : d'arrêter à un montant de 3 823,20 € TTC l'indemnité accordée à chaque candidat qui aura remis une maquette et à un montant de 37 500 € TTC l'indemnité pour les pièces écrites et graphiques remises dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre.

Article 4 : de prélever les crédits nécessaires pour les indemnités du concours de maîtrise d'œuvre et pour les honoraires du maître d'œuvre qui sera retenu à l'issue de ce concours, sur les crédits ouverts au budget départemental sur l'action « construction, extension, réhabilitation » de l'opération « réhabilitation et extension de la demi-pension du collège Robert Buron à Nandy (études) ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

M. Pierre BACQUÉ
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard CORNEILLE
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO

Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne